

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-574746

W5505

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12698

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AIT EL HAJ MUSTAPHA

Date de naissance : 08/04/1987

Adresse : lot EL KHOURAMA HA 3mm 136 apt 4 lisasfa

CNSA

Tél. : 0661 447 559

Total des frais engagés :

736,60

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 02/11/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/09/2020 Cr			250,00	INP. <i>Signature</i>
7/10/2020 Cr			6	<i>Signature</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/10/2010	166,6

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
BN SINAGESTION 400, Bd Brahim Roudani Casablanca tél: 0522 23 08 76 / 05 22 98 48 67	31/03/20	1230	320,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
					COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					

Dr. Daniele DUVIGEANT M
Diplômée de la Faculté de Médecine
Ancienne Interne des Hôpitaux de
GYNECOLOGIE - OBSTE
ECHOGRAPHIE

4, Place Maréchal
1er étage - Casablanca

Tél : 05 22 27 69 05 / 05 22 27
Gsm : 06 66 62 81 27 - Fax: 05 22

(Sur Rendez - Vous)

الدكتورة دانييل دفيجان مستassi
خريجة كلية الطب بمونبولييه
داخلية قديمة بمستشفيات بربتنيان
إختصاصية في أمراض النساء والتوليد
الكشف بالموجات فوق الصوتية

4, ساحة مارشال
الطابق الأول - الدار البيضاء

الهاتف : ع : 05 22 27 75 50
الحمول : ع : 06 66 62 81 27 - الفاكس :

(بالموعد)

2020



MCP220MA003118
09/08/2018

Mr. TARIQ AZIZI
ج. تاريق
49,60 DH = False font
1 amy 115 g font 3 mm

SV

67,100
166,60 = Polygraphy
1 null 15 125

SV

Dr. Daniele DUVIGEANT
GYNECOLOGIE - OBSTETIQUE
13, Place Nid d'Iris - Quartier Racine - Tél.: 05 22 39 25 30

EN CAS D'URGENCE : CLINIQUE LES IRIS

13, Place Nid d'Iris - Quartier Racine - Tél.: 05 22 39 25 30



POLYGYNAX®

12 capsules vaginales

Composition
Sulfate de néomycine 35 000 UI
Sulfate de polymyxine B 35 000 UI
Nystatine 100 000 UI

Liste des excipients à effet thérapeutique :
Huile de soja hydrogénée.

Forme pharmaceutique : capsule vaginale
Indications thérapeutiques : traitement local
des infections vaginales.



Excipients : Monopalmitostéarate d'éthylène glycol
et palmitostéarate de macrogol 300 et 1500
(Téfose® 63), huile de soja hydrogénée,
diméticone 1000, gélatine, glycérol.
Pour une capsule vaginale de 3180 mg

Mode et voie d'administration : voie vaginale.
Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.
Lire attentivement la notice avant utilisation.
Précautions particulières de conservation
À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

EXP

LOT

Dr. Daniele DUVIGEANT MESTASSI
Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier
Ancienne Interne des Hôpitaux de Perpignan

GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE
ECHOGRAPHIE

4, Place Maréchal
1er étage - Casablanca

Tél : 05 22 27 69 05 / 05 22 27 75 50
Gsm : 06 66 62 81 27 - Fax: 05 22 20 40 24

(Sur Rendez - Vous)

الدكتورة دانييل دفيجان مستاضي
خريجة كلية الطب بمونبولييه
داخلية قديمة بمستشفيات بربينيان
إختصاصية في أمراض النساء والتوليد
الكشف باللوجات فوق الصوتية

ساحة مارشال
الطابق الأول - الدار البيضاء

الهاتف : ع : 05 22 27 69 05 / 05 22 27 75 50
المحمول : ع : 06 66 62 81 27 - الفاكس : ع : 05 22 20 40 24

(بالموعد)

Le : 29/9/2005

M ATT EL HAJ mle IDRIS AZZAM
fihane

fusilli du chef

1994

L'INSTITUT DE PATHOLOGIE
Dr. M. le Roudani - 400 Bd Brahim
Roumania. Tel: 0522 23 08 76. Fax:

Dr. Danielle DUVIGEANT
GYNECOLOGISTE - ACCOUCHEUR
N°: 0522 27 75 50 - Tél: 05 22 20 40 24

EN CAS D'URGENCE : CLINIQUE LES IRIS
13, Place Nid d'Iris - Quartier Racine - Tél.: 05 22 39 25 30

IBN SINA GESTION

400 Bd Brahim Roudani -Casablanca
Tél/Fax : 05 22 23 08 76 - 05 22 98 48 67

Casablanca , le 01/10/20

Date de Réception

30/09/20

AIT EL HAJ JIHANE Née IDRISI AZAMI

ICE :

Facture n° : 20202828

Cotation	Nature du Prélèvement	Montant Net
P290	FCV ML	320,00
NET A PAYER		320,00

Signé :

IBN SINA GESTION
400, Bd Brahim Roudani
Casablanca
Tél: 0522 23 08 76 / 05 22 98 48 67



LABORATOIRE DE PATHOLOGIE IBN SINA

Dr. Zahra Benamour Biaz
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Dr. Amina El Hamdaoui Riffi
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Nancy

Compte rendu du : 01/10/2020

Réf. : CW5110K
Mme AIT EL HAJ JIHANE
Née IDRISI AZAMI
Adressé(e) par : Dr MESTASSI

Reçu le : 30/09/2020

Age : 26 ans

Nature du prélèvement : Frottis cervical en milieu liquide

Renseignements cliniques : parité : 1, DDR : le 15/07/2020.

Le frottis est parvenu fixé en milieu liquide, il est technique en couche mince.

L'étude cytologique montre une desquamation malpighienne abondante, composée de cellules à majorité intermédiaire et superficielle. Celles-ci sont isolées ou groupées en amas, leur cytoplasme est plus souvent cyanophile qu'éosinophile. Elles présentent parfois des altérations nucléo-cytoplasmiques réactionnelles.

On note de rares cellules parabasales et basales remaniées.

Il n'est pas identifié de cellule cylindrique endocervicale.

Le fond renferme des amas coccoïdes et des nids de leucocytes et d'histiocytes.

CONCLUSION : Frottis inflammatoire.

Il n'est pas noté de cellule atypique.

Docteur A. EL HAMDAOUI RIFFI

Dr Amina EL HAMDAOUI RIFFI
Anatomopathologiste